

Syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale,



yndicat Nationa de l'Education Physique de 'Enseignement public



Consultation en vue de l'élection des représentants du personnel au comité technique ministériel constitué auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports scrutin du 4 décembre 2014

La Fonction publique n'est pas une « charge », elle traduit une conception solidaire de la République

La FSU est attachée à l'indépendance face aux pouvoirs politiques. Les statuts des agents servent à garantir la qualité de service et cette part de « franchise » dans l'action publique. L'Etat ne cesse de se désengager de sa responsabilité de solidarité républicaine en brandissant les déficits publics dans un pays qui tient le record d'Europe des dividendes reversés aux actionnaires du CAC 40.

La RGPP, puis la MAP et aujourd'hui la « revue des missions », sont autant de prétextes à détruire de l'emploi, restructurer des ministères pour peu à peu dessiner une autre organisation sociale sur un modèle économique où la puissance de l'argent remplace l'égalité d'accès aux droits. C'est le pacte républicain qui se délite.

La FSU agit POUR:

☆ reconstruire les liens avec les ministères détruits par la RGPP/REATE/MAP

donner un véritable pouvoir aux CHSCT

Pour un service public national du sport et de l'éducation populaire au service de tous, accessible à tous, pour l'émancipation La FSU agit pour un ministère Jeunesse et Sports de plein exercice, reconnu dans la sphère éducative, et pour quitter les DDCS/PP et les ministères dits sociaux

Depuis sa création la FSU est représentative parmi les personnels Jeunesse et Sports. Elle y défend les missions éducatives et émancipatrices de l'éducation populaire et des pratiques citoyennes dans et par le sport. « Jeunesse et Sports » ce n'est pas la réduction au sport/santé et à la réparation sociale : c'est d'abord un service public d'éducation tout au long de la vie.

Tant au plan national que dans les collectivités le risque d'instrumentalisation des politiques de jeunesses et des activités physiques et sportives est permanent. Il est essentiel, face aux lobbies du sport, devant les associations, d'affirmer un service public national inscrit dans la durée, imperméable aux lois du marché qui convoitent notre secteur d'activités. Le sport n'est pas qu'un spectacle : ce ne doit pas être une marchandise ou un instrument politicien.

La FSU défend sans relâche cette justification d'un grand ministère Jeunesse et Sports, porteur d'une vision éducatrice complémentaire à l'école et d'un regard sur la culture différent de celui des beaux-arts, où nos pratiques constituent des savoirs en construction, des outils d'émancipation.

CETTE CONCEPTION ÉDUCATIVE DE LA MISSION MINISTÉRIELLE NOURRIT TOUTE NOTRE ACTION SYNDICALE ET PROFESSIONNELLE

- ✓ **POUR une loi d'orientation et de programmation** doublant en première étape le budget ministériel tant dans le domaine du sport que celui de l'éducation populaire.
- ✓ POUR défendre le cadre statutaire des personnels de toutes les filières professionnelles dans les DD, DR, CREPS et établissements : pas seulement défendre les corps techniques et pédagogiques, mais aussi administratifs et d'inspection, d'accès aux ITRF pour les techniciens non titulaires.
- ✓ POUR faire respecter le temps de travail et ses modalités de décompte (article 10 pour les inspecteurs et personnels techniques et pédagogiques, régimes particuliers des ouvriers et administratifs) et la réévaluation indemnitaire de tous.
- ✓ POUR relancer l'emploi, dégager les priorités de recrutements statutaires équilibrés dans chaque filière et faire du corps des CTPS un corps de débouché pour les PTP sport et JEP; tous les métiers et statuts doivent être reconnus.
- ✓ POUR que les CHSCT intègrent dans leur réflexion le fait que les services jeunesse et sports sont des lieux destinés à accueillir des publics; quant à ceux des établissements, ils doivent devenir plus opérationnels, moins confidentiels.
- ✓ POUR garantir une réelle égalité de traitement (égalité homme/femme, contre l'homophobie et les racismes...), une lutte contre les discriminations reste à mener.
- ✓ POUR une organisation des services respectueuse des agents, identifiant les missions, au lieu du management de fusion d'entreprise et de mise en rivalités.

AVEC L'ENSEMBLE DES SALARIÉS LA FSU AGIT EN RECHERCHANT L'UNITÉ SYNDICALE POUR

- ➤ L'augmentation du point d'indice de la fonction publique bloqué depuis 2010 et la reconstruction des grilles salariales avec une urgence pour le C et le B ainsi que pour les non titulaires assimilés.
- Le respect scrupuleux du temps de travail et une réelle prise en compte de la pénibilité au lieu des remises en cause de tous bords pour travailler plus et plus longtemps contre un salaire pressurisé.
- ➤ La reprise d'une politique de l'emploi public et l'arrêt des dégradations en cours dans l'ensemble des fonctions publiques.
- ➤ L'amélioration des droits et garanties statutaires en lieu et place des « assouplissements » envisagés par l'actuel gouvernement et des menaces de destruction voulues et annoncées par d'autres.
- ➤ La garantie du maintien d'une protection sociale de haut niveau face aux logiques comptables contre les retraites, la sécu, l'hôpital, la santé publique, la couverture en cas de perte d'autonomie.

La Fonction publique et les services publics ne sont pas une charge. Notre régime général basé sur la redistribution et les cotisations joue le rôle d'amortisseur social en faveur des plus pauvres et démunis.

ANTICIPER LA RÉFORME TERRITORIALE – MAINTENIR LA PRÉSENCE DE L'ÉTAT EN DÉPARTEMENT ET RÉGION AVEC DES CREPS ASSOCIÉS

Le CTM a 15 membres, de quoi représenter le pluralisme syndical. Il a compétence sur l'ensemble des services et établissements. Mais dans les faits, il n'a pas prise sur les DDCS/PP. Il va être élu en principe pour 4 ans. D'ici 2016/2017, une réforme territoriale est promise (principe partagé par les majorités politiques qui se succèdent). Quoiqu'on pense de la régionalisation à venir, elle accouchera de nouveaux transferts de compétences (ne se limitant pas aux seuls CREPS voués aux régions). Le racornissement de l'action publique et de l'Etat est programmé. Certains ministères sont directement menacés dans leur existence : Jeunesse et Sports en particulier.

La FSU agit pour que les DDCS ne disparaissent pas en bureaux de préfecture à très court terme. Elle porte auprès du gouvernement la nécessité de reconstruire un réseau régional cohérent « jeunesse et sports » et « action sociale » pour que les actuelles DDCS (et le versant cohésion sociale des DDCSPP) deviennent des services territoriaux (modèles des UT) d'une Direction Régionale de plein exercice. C'est la seule manière de recréer la cohérence du réseau et sauver nos missions. Les CREPS (un par région sur plusieurs sites) doivent explicitement être mis en réseau avec la DR et ses UT. Des directions régionales avec des UT regroupées offrent des perspectives pour sortir des seuils d'effectifs critiques et maintenir la présence de l'Etat au plus près des territoires. Ne pas anticiper serait subir et nous exposer à des scénarios de disparition. Maintenir le statu quo aujourd'hui, c'est finir en préfecture demain.

UN SYNDICALISME DE MOUVEMENT, PAS D'ACCOMPAGNEMENT, NI DE DÉLÉGATION

L'action syndicale ne se limite pas à siéger, une fois élu, dans des instances pour y figurer comme notable du conflit : ceux qui savent pour les autres. Les délégués FSU dans les instances ne font pas que « représenter », ils portent les revendications de leurs collègues, élaborées avec eux.

Ils refusent que les CT et CHSCT (ministériel et locaux) ne soient que des chambres d'enregistrement de décisions prises ailleurs. Le dialogue social ce n'est pas seulement exprimer des attentes, c'est trouver ensemble des remèdes et des compromis acceptés par les agents, sous leur contrôle.

Les représentants FSU s'engagent à débattre avec les personnels, en même temps qu'ils s'engagent à rechercher le travail intersyndical, y compris là où la FSU est majoritaire. C'est un principe qui a du sens et qui donne corps au discours.

La FSU est attachée à l'action intersyndicale. Nous sommes lucides sur les divergences de nos milieux professionnels divisés. Mais débattre de ces contradictions, affronter ces clivages, permet souvent le compromis unitaire pour défendre mieux tous les personnels, pas seulement ceux qui ont la «bonne» carte! L'efficience se travaille.

AU CT LOCAL OU D'ÉTABLISSEMENT, COMME AU CT MINISTÉRIEL NATIONAL LE 4 DÉCEMBRE VOTER POUR LES CANDIDATS DE LA FSU

c'est voter pour des collègues engagés dans l'action solidaire recherchant l'unité d'action